

Entrer en droit avec un bp ??

Par **tom38**, le **25/06/2014** à **20:19**

bonjour a tous je voulais vous poser une question je prepare actuellement un brevet professionnel peintre en batiment (je sais rien a voir) ce diplome est un diplome de niveau 4 tout comme le bac mais je voulais savoir si apres cela il serait possible d integrer une fac de droit ????? merci de vos reponses

Par **Alister**, le **25/06/2014** à **21:26**

Bonjour,

Il faudrait vous renseigner en appelant directement le siège de la fac concernée mais très sincèrement je ne pense pas. Je n'ai vu que des étudiants ayant eu un bac ou une capacité en droit y entrer.

Par **joaquin**, le **26/06/2014** à **11:18**

Bonjour,

Je ne pense pas non plus que vous puissiez intégrer une fac de droit avec un BP peintre en bâtiment. Je pense qu'il vous faudra passer par la capacité en droit, qui, si mes souvenirs sont bons, se prépare en deux ans à la fac de droit. Mais comme dit Alister, renseignez vous tout de même à la fac... On ne sait jamais.

En tout cas, bravo... C'est courageux de passer de la peinture au droit...

Cordialement

JG

Par **Agglæë**, le **26/06/2014** à **12:44**

Dès lors qu'un diplôme est inscrit au répertoire national des certifications professionnelles, il ne peut être refusé comme équivalent d'un autre diplôme de même niveau.

La question est plutôt est de savoir si la fac vous acceptera (pas d'obligation s'agissant d'adultes sortis du système scolaire) sachant qu'il existe peut-être un écart important entre ce

qu'on vous demandera à la fac et les savoirs que vous avez acquis. Votre discipline semble contenir surtout des savoir-faire, en ce qui concerne les savoirs, seront-ils utiles ? Je n'en sais rien.

Comme Alister, je vous conseille la capacité en droit. Je suis moi-même capacitaire et contente d'être passée par cette formation. Il s'agit de 4 semestres (2 ans) en cours du soir organisés par les facs de droit.

Il s'agit d'un vrai équivalent BAC : j'avais moi-aussi un diplôme professionnel de niveau IV mais non admis par les facs sauf pour une licence en rapport avec le diplôme (sécurité routière). La capa est admise même pour le concours d'infirmière !

Par **tom38**, le **26/06/2014** à **18:51**

merci a vous et j ai aussi entendu parler d un DAEU est ce une bonne idée ?????

Par **Agglaë**, le **27/06/2014** à **09:25**

Je n'ai connu que la la formule ESEU (examen spécial d'entrée à l'Université) devenu DAEU. Diplôme de niveau IV également en cours du soir sur 2 ans.

<http://www.daeu.fr/>

Si vous voulez faire du droit, la capa semble être ce qu'il y a de plus adapté. Les facs, les enseignants et les professionnels du monde du droit reconnaissent quelques fois ce diplôme comme supérieur à un Bac parce qu'il balaye les 3 années de licence. Les élèves qui passent par la capa sont assez bons en fac de droit.

Par **joaquin**, le **27/06/2014** à **10:02**

J'ai entendu dire aussi que ceux qui ont des bonnes notes a l'examen de capacité peuvent intégrer directement en 2eme année de licence sur dérogation. Ca fait gagner une année, c'est pas négligeable.

Cordialement

JG

Par **Agglaë**, le **28/06/2014** à **11:24**

C'est vrai : 15/20 au moins de moyenne sur les 2 années. Il arrive également qu'un élève frôlant le 15 soit "rattrapé" par l'aide exceptionnelle du jury qui apprécie sur l'ensemble du dossier. Certaines facs (dont Dijon par exemple) récompensent le major de promo par une petite cérémonie et un chèque.

<https://www.facebook.com/capacitebourgogne?fref=ts>

Les réunions d'infos c'est maintenant !

Par **Aggläë**, le **28/06/2014** à **11:44**

Peut-être pas diplômée mais à comparer les orthographes, il semble que la personne dont vous remettez le bon sens en question ait plus d'analyse qu'un magistrat... D'ailleurs, la méchanceté est-elle une preuve d'intelligence et de raisonnement ?! Le niveau scolaire et/ou culturel n'est pas toujours égal au niveau des diplômes acquis et vous semblez en être un bon exemple.

Vous êtes aussi celui qui voulait profiter d'un piston pour entrer en M2 ???? Parions qu'un peu de travail et d'intelligence aurait pu faire la différence.

Par **Alister**, le **28/06/2014** à **12:26**

Falicio, votre exemple est très mal choisi... Les lycéens entrant à la fac n'ont pas de connaissances préalables en droit dans la très grande majorité des cas.

Par ailleurs, ce qui a fait réagir Aggläë, c'est davantage la brutalité que le fond de votre réponse.

Par **Aggläë**, le **28/06/2014** à **12:45**

Très choquant aussi le propos raciste. Rappelons le racisme et la discrimination ne sont pas des opinions mais des délits. Un comble dans un forum de droit !!!

Par **joaquin**, le **28/06/2014** à **13:02**

Bonjour falicio,

Votre signature est inacceptable dans un forum comme le nôtre. Je vous prierais de bien vouloir la supprimer ou la modifier.

Nous souhaiterions par ailleurs que vous répondiez avec un minimum de courtoisie aux autres intervenants. Ce n'est pas digne d'un magistrat, si tant est que vous soyez vraiment magistrat.

Merci
JG

Par **tom38**, le **28/06/2014** à **13:17**

le plus bete de nous deux falicio est surement vous donner des réponses inutiles comme celle la ne servent a rien si vous vouler pourrir des topic je suis sur qu il ya des forum fais pour et par ailleurs je vous rappellerais que le brevet profesionel est un diplome de niveaux 4 tout comme le bac et nous suivons le meme programme que les bac pro qui eux sont accepter en fac de droit mais sa vous auriez du le savoir vu que vous etes si intelligent .

Par **Titoue**, le **01/02/2024** à **17:50**

Bonjour, votre publication date de 2014 mais avez vs pu entrer en fac? Et si oui ou en êtes vs aujourd'hui ? Diplôme, taf? Difficultés rencontrées, persévérance sur la longueur ?
Moi même avec BP peintre en 2010. Équivalent bac et sorti du systeme scolaire. J aimerais un retour d expérience.
Cordialement